

14 Jul 2023 -17:40

Appartient à Conseil des ministres du 14 juillet 2023

## Octroi d'un subside au gestionnaire de réseau de transport d'hydrogène

Sur proposition de la ministre de l'Energie Tinne Van der Straeten, le Conseil des ministres a marqué son accord sur l'octroi d'un subside de 250 millions d'euros pour le développement d'une connexion hydrogène avec l'Allemagne et le développement du réseau de transport d'hydrogène dans et entre les clusters industriels belges.

En avril 2022, le Conseil des ministres avait débloqué une enveloppe de 300 millions d'euros pour soutenir le développement d'infrastructures de transport d'hydrogène et de CO2. Le Conseil des ministres a validé aujourd'hui l'emploi de 250 millions d'euros issus de cette enveloppe pour la construction d'une connexion hydrogène avec l'Allemagne et le développement du réseau de transport d'hydrogène dans et entre les clusters industriels de Gand, Anvers, Mons, Charleroi et Liège.

Ce subside sera mis à la disposition du gestionnaire de réseau de transport d'hydrogène qui sera désigné conformément à la loi relative au transport d'hydrogène par canalisations. Ce subside sera octroyé selon la procédure et les conditions prévues à l'article 19 de cette même loi.

L'allocation des 50 millions d'euros restant de l'enveloppe de 300 millions d'euros de la décision du 1er avril 2022 fera l'objet d'une décision ultérieure du Conseil des ministres.

Pour rappel, le gouvernement fédéral a publié sa première stratégie hydrogène fédérale en octobre 2021. Celle-ci ambitionne de déployer l'hydrogène dans les secteurs où cela est pertinent pour la transition énergétique, et de positionner la Belgique comme leader technologique et hub d'importation et de transit. Cette stratégie se base sur quatre piliers :

- Pilier 1 : Positionner la Belgique comme plaque tournante d'importation et de transit de molécules renouvelables en Europe
- Pilier 2 : Renforcer le leadership belge dans les technologies de l'hydrogène
- Pilier 3 : Etablir un marché robuste de l'hydrogène
- Pilier 4 : Investir dans la coopération comme facteur clé de succès

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Tinne Van der Straeten, ministre de l'Energie  
Tour des Finances  
Boulevard du Jardin botanique, 50 - 8e étage  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 277 70 29  
info@vanderstraeten.belgium.be

Stéphanie Maquoi  
Porte-parole (FR)  
+32 478 69 57 84  
stephanie.maquoi@vanderstraeten.belgium.be

Jonas Dutordoir  
Porte-parole (NL)  
+32 473 62 65 48  
jonas.dutordoir@vanderstraeten.belgium.be

Andries Bomans  
Porte-parole (NL)  
+32 471 66 00 06  
andries.bomans@vanderstraeten.belgium.be